

AGENCE GUY HOQUET CESTAS

42 Avenue Marc NOUAUX 33610 CESTAS

cestras@guyhoquet.com

HONORAIRES TRANSACTION VENTE

« Les honoraires sont, selon ce qui aura été prévu au mandat confié par le vendeur et le cas échéant par l'acquéreur à la charge de l'un ou de l'autre voire les deux. »

Prix du bien	Honoraires (TTC)
Jusqu'à 100 000 euros	7500 euros
De 100 001 à 249 999 euros	6 %
De 250 000 à 599 000 euros	5 %
De 599 000 à 999 999 euros	4 %
Plus de 1 000 000 euros	3.5 %
Terrain /Parking / Garage	5 %

HONORAIRES LOCATION

Suivant l'article 5 de la loi du 6 juillet 1989 par la loi « ALUR » du 24 mars 2014 : « ... » Le montant toutes taxes comprises imputé au preneur pour ces prestations ne peut excéder celui imputé au bailleur et **demeure inférieur ou égal à un plafond par mètre carré de surface habitable** de la chose louée fixé par voie réglementaire et révisable chaque année (article 5 de la loi n° 89-462 du 6 juillet 1989 tendant à améliorer les rapports locatifs et portant modification de la loi n° 86-1290 du 23 décembre 1986 et décret n° 2014-890 du 1^{er} août 2014 relatif au plafonnement des honoraires imputables aux locataires et aux modalités de transmission de certaines informations par les professionnels de l'immobilier). »

HONORAIRES (TTC) A LA CHARGE DU LOCATAIRE

Honoraires de visite, de constitution du dossier et rédaction du bail	10 €/ M ²
Honoraires de réalisation de l'état des lieux entrée/ sortie	3 €/ M ²

HONORAIRES (TTC) A LA CHARGE DU BAILLEUR

Honoraires de visite, de constitution du dossier et rédaction du bail	10 €/ M ²
Honoraires de réalisation de l'état des lieux entrée/ sortie	3 €/ M ²

HONORAIRES GESTION

HONORAIRES (TTC)

Prestations Standard	6 % du montant du loyer HC
Prestations OK	7 % du montant du loyer HC
Prestations OK +	8 % du montant du loyer HC

La liste des prestations Standard, OK et OK+ sont disponibles sur simple demande dans votre agence Guy Hoquet.

Les prix TTC sont calculés sur la base d'un taux de TVA à 20% Mise à jour le 01 Juin 2019